AVIS D'APPEL CANDIDATURE POUR UN DIRECTEUR OU UNE DIRECTRICE D'EXPLOITATION

→ MISSIONS PERMANENTES

Le directeur ou la directrice d'exploitation sous statut cadre est chargé(e) de superviser, piloter et d'organiser les services opérationnels de l'aérodrome (Pôle Clients, Piste, Trafic, Fret, Carburants, PSLCI et AFIS) dans le respect des dispositions règlementaires applicables à l'aérodrome, selon les règles de sûreté et de sécurité aéroportuaires et aéronautiques et les objectifs d'optimisation et de développement économique. Le Directeur d'exploitation est un personnel désigné auprès de la DGAC sous le terme Responsable d'Exploitation dans le cadre de l'exploitation d'aérodrome.

→ RESPONSABILITES

- ⇒ S'assurer de la conformité des installations aéroportuaires : aérogare et aire de mouvement
- ➤ Veiller au bon déroulement du traitement des aéronefs, des passagers, des échanges avec les usagers et les compagnies en lien avec l'assistance en escale en charge de la supervision de ces opérations
- ≥ Suivre en lien avec les services techniques les interventions sur la plateforme
- ▶ Proposer, mettre à jour et s'assurer de l'application des dispositions du manuel et des procédures d'exploitation en liaison avec le responsable de la surveillance de la conformité
- Assurer la rédaction, la mise à jour la mise en œuvre du plan local d'urgence aérodrome dans le cadre de la gestion de crise en lien avec l'ensemble des services (internes/externes)
- S'assurer de la mise en œuvre des dispositions spécifiques ORSEC aérodrome en lien avec les services de La Préfecture de la région Réunion.
- Assurer le management et la gestion du personnel sous sa responsabilité
- ➡ Effectuer les entretiens annuels d'évaluation des personnels cadres et/ou chefs de service sous sa responsabilité
- S'assurer de l'adéquation des ressources humaines (dimensionnement/compétences formations) et matérielles (dimensionnement/entretien/conformité), des prévisions budgétaires sous l'autorité du dirigeant responsable
- Assurer la cohérence des informations et données aéronautiques en lien avec la référente fournitures des données aéronautiques
- S'assurer de l'application des mesures de sûreté qui sont applicables à son domaine ainsi que du report des incidents liés à la sûreté en lien avec la responsable Sûreté
- Gérer le programme FOD (foreign object debris)
- → Participer à la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Saint-Pierre Pierrefonds

→ SYSTEME DE GESTION DE SECURITE

- ≥ S'assurer de la mise en œuvre des procédures relatives à la gestion de la sécurité
- S'assurer de la compétence des personnels qui lui sont rattachés et assure la mise en œuvre du plan de formation
- ▶ Participer au maintien de la conformité de son service en collaboration, avec le RSC (définition et mise en œuvre des actions correctives et préventives en lien avec les activités de son service, supervision de la mise à jour de la documentation de son service...)
- > Participer à promouvoir la notification des événements de sécurité
- Superviser les dossiers liés aux changements du Pôle Opérations

→ COMPETENCES et QUALITES REQUISES

- Maîtrise de la réglementation en matière de sécurité aéroportuaire et d'infrastructure
- Maîtrise de l'anglais (écrit, parlé)
- Technique de prévention et de gestion des conflits
- Management
- Comprendre les enjeux et les risques et en tenir compte dans son activité
- Nespecter et faire respecter les normes et procédures en vigueur
- Organiser une veille sur l'évolution de la réglementation
- Aéactivité, rapidité, anticipation, logique, disponibilité, attitude positive, initiative, travail en équipe, adaptabilité, sens des responsabilités et du management.

→ CONDITIONS DE TRAVAIL

- Lieu de travail principal : bureaux administratifs
- Horaires administratifs : Astreinte Direction
- ▶ Placé sous l'autorité du directeur général
- Convention collective Transport Aérien Personnel au sol Statut Cadre

→ CONDITIONS D'ACCES

FORMATION INITIALE ET EXPERIENCE REQUISES

- Bac+4 à +5 dans les domaines du transport aérien, du management, des transports
- ≥ Expérience significative en milieu aéroportuaire à des postes liés à l'exploitation

PERMIS / HABILITATION

- → Titre de circulation sur l'aérodrome
- Permis B

→ REMUNERATION

A négocier.

Statut: Cadre

Prise de poste souhaitée : au plus tôt à compter du 1er décembre 2025

La lettre de candidature, le CV sont à adresser au plus tard le **08 novembre 2025** à .c2fc@wanadoo.fr

